IATA

L'Europe bloque un accord global avec sa taxe carbone

Le premier jour de l'assemblée annuelle de l'Association Internationale du Transport Aérien (Iata), qui se tient à Pékin, a été l'occasion pour son président de rappeler son opposition à la taxe carbone mise en place par l'Europe.

Alors que l'Iata veut trouver un accord multilatéral sur les émissions de gaz à effet de serre par les compagnies aériennes lors de l'assemblée générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à l'automne 2013, Tony Tyler a accusé l'Europe de bloquer ce processus : « l'intrusion unilatérale et extra-territoriale de l'Europe dans l'aviation internationale avec son système d'échange des émissions à effet de serre (ETS) crée de la discorde [dont] nous avons besoin de consensus ».

La charge contre Bruxelles est aussi venu de Pékin, qui accueille l'assemblée de Iata. La Chine a en effet réitéré son refus de se conformer au système européen, qui impose à toutes compagnies opérant dans l'UE, quelle que soit leur nationalité, à payer à compter du printemps 2013 une taxe de CO2 pour l'équivalent de 15% de leurs émissions, soit 32 millions de tonnes.

Elle ne respectera pas la date limite (15 juin) imposée par Bruxelles aux compagnies pour communiquer les émissions de CO2 de leurs vols, sous peine d'amendes, voire d'interdiction de vol en Europe. Pékin a d'ailleurs prévenu que toute sanction européenne contre l'une de ses compagnies (China Southern Airlines, China Eastern Airlines ou encore Air China) entrainerait des mesures de représailles.

Pour rappel, l'Inde, dont les compagnies aussi n'ont pas fourni leurs données à Bruxelles, avait quelques jours plus tôt proféré les mêmes menaces en annonçant que les transporteurs européens pourraient se voir interdire de transit dans son espace aérien.